



HAL
open science

Quand tourisme et migrations revisitent le passé colonial. Enjeux politiques, économiques et identitaires croisés des patrimoines de Gorée et Saint-Louis (Sénégal)

Hélène Quashie

► **To cite this version:**

Hélène Quashie. Quand tourisme et migrations revisitent le passé colonial. Enjeux politiques, économiques et identitaires croisés des patrimoines de Gorée et Saint-Louis (Sénégal). SociologieS, 2016, Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). hal-03406694

HAL Id: hal-03406694

<https://hal.science/hal-03406694v1>

Submitted on 7 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand tourisme et migrations revisitent le passé colonial. Enjeux politiques, économiques et identitaires croisés des patrimoines de Gorée et Saint-Louis (Sénégal)

Hélène Quashie

Revue SociologieS [Online] March 2016.

Résumé

Au Sénégal, les îles de Gorée et de Saint-Louis, anciens comptoirs coloniaux, sont classées au patrimoine mondial de l'humanité. Ces lieux de mémoire sont aussi des communes où se côtoient plusieurs catégories d'acteurs économiques et politiques, mêlées à une population résidente née de mobilités et de migrations nationales et transnationales. Ces espaces urbains cristallisent une pluralité d'usages, de pratiques et de sens qui ne convergent pas tous vers les images officielles et internationalisées de ces patrimoines. Orienté vers un renouveau culturel et mémoriel local, le tourisme à Gorée et Saint-Louis s'inscrit dans des logiques patrimoniales dont les ressorts en font des lieux de pouvoir à de multiples échelles.

Mots-clés : tourisme, patrimoine mondial, migrations, Sénégal passé colonial

When tourism and migrations revisit colonial past. Crossing political, economic and identity stakes of Goree and Saint-Louis (Senegal)

The islands of Goree and Saint-Louis in Senegal were former colonial cities, but they are today listed as world heritages. These places of memory gather several economic and political actors who interact with a local population stemmed from national and transnational mobilities and migrations. Therefore, these urban spaces reflect social practices and meanings which do not lead all to the same official and internationalized images of the two heritages. More and more focused towards a cultural and local renewal, memorial tourism in Goree and Saint-Louis reveals strategies of heritagization which turn these islands into places of power at various political scales

Keywords: tourism, world heritage, migration, Senegal, colonial past

Cuando el turismo y las migraciones dan una nueva perspectiva al pasado colonial. Apuestas políticas, económicas e identitarias entrecruzadas del patrimonio histórico en Gorée y en Saint-Louis (Senegal)

En Senegal, las islas de Gorée y de Saint-Louis, antiguos establecimientos coloniales, están integradas en el patrimonio mundial de la humanidad. Estos lugares memoriales son actualmente municipios en donde conviven numerosas categorías de actores económicos y políticos, con una población fruto de la movilidad actual del país y de las migraciones nacionales y transnacionales. Estos espacios urbanos cristalizan una pluralidad de usos, de practicas y de finalidades que no convergen totalmente con la imagen oficial e internacionalizada del patrimonio. Cada vez más orientada hacia una renovación cultural y de memoria, el turismo en esas islas se inscribe en una lógica patrimonial que suscita diferentes niveles de poder.

Introduction

De nombreux sites, emblèmes et monuments dans différents États africains sont l'objet d'enjeux politiques et culturels qui s'appuient sur l'évocation de passés hérités, parfois reconstruits ou fabriqués (Chrétien & Triaud, 1999). Ce processus participe à l'élaboration du complexe identitaire conceptualisé sous le terme « africanité » : la visibilité de ces patrimoines permet en effet d'affirmer une emprise et une réappropriation politiques du passé colonial. Parallèlement, dès les années 1960, des organismes internationaux tels que l'UNESCO ont référencé des objets patrimoniaux à « valeur universelle ». C'est dans ce contexte qu'ont été peu à peu valorisés des vestiges de l'époque coloniale : la traite des esclaves s'est avérée particulièrement productrice d'objets patrimoniaux dans la région ouest-africaine, de même que la période historique de la colonisation. Les constructions sociales, politiques et identitaires issues des phénomènes migratoires liés à la traite esclavagiste ont constitué un argument de poids pour l'aménagement de ces sites, à l'attention des « Africains de la diaspora » américains et caribéens. Des rénovations architecturales de bâtiments et monuments coloniaux inscrits dans des mises en tourisme spécifiques au Ghana, au Sénégal et au Bénin ont promu la réhabilitation d'un patrimoine commun autour de sites autrefois banalisés, depuis valorisés par ces États et par l'UNESCO comme les témoins d'un « passé douloureux » (Diène, 1998).

Au Sénégal¹, les îles de Gorée² et de Saint-Louis³ sont classées patrimoines de l'humanité, respectivement depuis 1978 et 2000. Les anciens forts, les demeures et entrepôts des grandes maisons commerçantes, ont fait de la première île un symbole fort de la traite atlantique et de la seconde, un vestige des anciennes cités coloniales. Ces deux anciens comptoirs constituent des escales touristiques inscrites dans la majorité des programmes d'excursions et de circuits itinérants des voyageurs nationaux et internationaux. Ils disposent en effet de multiples atouts : leur cadre insulaire, l'architecture et les tons colorés des bâtiments, leur style architectural des XVII^e et XVIII^e siècles, ainsi que la tranquillité de leurs ruelles ombragées, notamment à Gorée, laissent rarement les visiteurs indifférents.

La bonne conservation du site de Gorée a été une préoccupation constante des autorités, coloniales d'abord, sénégalaises ensuite. Il est peu à peu devenu un haut lieu de la mémoire de l'esclavage, considéré comme l'un des plus chargés d'histoire de la côte ouest-africaine. Présentée comme un trait d'union identitaire entre l'Afrique et les Amériques, Gorée est le symbole d'une mémoire associée à une quête de réappropriation du passé colonial. Sa patrimonialisation auprès de l'UNESCO s'accordait avec les principes du mouvement de la Négritude, initié entre autres par Léopold Sédar Senghor, Président du Sénégal à cette même

¹ Cet article s'appuie sur plusieurs recherches socio-anthropologiques effectuées entre 2004 et 2013. Des échanges et observations ont eu lieu à Gorée et à Saint-Louis lors de visites touristiques en tant qu'accompagnatrice de seize groupes de visiteurs (allant de 3 à 20 personnes) pour des agences de voyages et des tour-opérateurs internationaux. Ces éléments ont été complétés par 36 entretiens réalisés lors de séjours à Gorée et Dakar, et 44 à Saint-Louis. Ils concernaient des professionnels du tourisme européens et sénégalais (hôteliers, restaurateurs, guides, agents de syndicats d'initiative, commerçants, employés d'agence de voyage), des résidents européens et sénégalais, des responsables du patrimoine (agents municipaux, architectes, fonctionnaires ministériels), des universitaires, des chargés de projets pour des bailleurs de fonds engagés dans la restauration du patrimoine bâti et des touristes internationaux et sénégalais

² L'île est située à environ trois kilomètres à l'est de Dakar.

³ Cette île se situe à l'embouchure du fleuve Sénégal, à 264 kilomètres au nord de Dakar, près de la frontière mauritanienne

époque. Ce patrimoine mondial fait aujourd'hui encore l'objet d'un message politique fort et d'une importante valorisation touristique dédiée en grande partie à ses visiteurs étrangers. L'île de Saint-Louis constituait le premier comptoir français de la côte atlantique africaine, et une plaque tournante essentielle du commerce d'esclaves, d'or et de gomme arabique à partir du XVII^{ème} siècle. Elle fut aussi la capitale politique de la colonie Sénégal et de l'Afrique occidentale française jusqu'en 1902, puis capitale du Sénégal et de la Mauritanie jusqu'en 1957. Sa patrimonialisation promeut le caractère exceptionnel d'une cité « métisse », valorisée par un rayonnement spécifique en termes d'éducation, de culture et de citoyenneté⁴. Contrairement à Gorée, dont la valorisation patrimoniale et touristique du passé colonial est plus associée à la souffrance et à la violence de la déportation humaine, le site de Saint-Louis est présenté à travers une image historique qui efface la conflictualité euro-africaine pour conserver essentiellement les traits valorisant la rencontre et l'alliance de ces deux continents.

Enfin, ces deux lieux de mémoire sont des communautés urbaines⁵ où se côtoient plusieurs catégories d'acteurs (visiteurs, professionnels du tourisme et du patrimoine, commerçants, autorités locales), mêlées à une population résidente en constante recomposition. Le renouveau économique de ces sites en fait des lieux de convergences entre différents modes de mobilités et de migrations à l'échelle nationale et internationale. Ses espaces urbains cristallisent donc une pluralité de représentations et de pratiques, qui ne convergent pas toutes vers les mêmes processus de valorisation touristique, historique et politique. Comment se construisent les divers imaginaires qui entourent la patrimonialisation de ce passé colonial ? Quels enjeux sociaux et contestations révèlent-ils ?

Nous nous intéresserons particulièrement aux modes de mise en tourisme de ces deux îles, aux débats socio-politiques et économiques qu'ils suscitent, ainsi qu'aux logiques plurielles et alternatives de valorisation patrimoniale qu'ils inspirent.

I. Mise en valeur touristique de vestiges coloniaux

Les visites des îles de Gorée et de Saint-Louis font partie des excursions systématiques programmées dans les circuits itinérants des tour-opérateurs internationaux. Elles attirent aussi des touristes issus des complexes hôteliers balnéaires de la Petite Côte et du Saloum, des clients d'agences spécialisées dans le tourisme de découverte, ainsi que des visiteurs individuels. La majorité de ces touristes sont souvent européens, notamment français, même si les visiteurs nord-américains semblent augmenter.

a. Tourisme et postcolonialité

⁴ En 1872, le statut politique accordé à Saint-Louis et à Gorée en tant que Communes de plein exercice impliquait que la France octroyait à leurs habitants les mêmes droits que ceux des communes métropolitaines. L'admission des Quatre communes dans le giron français, ainsi que ce processus d'assimilation faisant de leurs habitants des citoyens français, favorisa l'institution d'une « France sénégalaise » (Dozon, 2003, pp. 121-123)

⁵ Gorée est une commune d'arrondissement de Dakar depuis 1996. Sa population est d'environ 1 500 habitants dont 25% sont nés dans la capitale. Saint-Louis (qui inclut l'île du vieux centre-ville patrimonialisé, les quartiers de pêcheurs de la Langue de Barbarie, et les quartiers continentaux) est une ville secondaire de plus de 200 000 habitants

Le symbole de Gorée s'est en grande partie construit autour du musée de la Maison des esclaves. Devenu aussi célèbre que l'île elle-même, il est très apprécié de ses nombreux visiteurs. En 1955, c'était une maison à étage en ruines datant du XVIII^{ème} siècle, qui fut restaurée et mise en valeur par des chercheurs de l'Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN)⁶ au début des années 1960, pour devenir un musée (Thiaw, 2002). Celui-ci est aujourd'hui rattaché au Ministère de la culture, plus précisément à la Direction du patrimoine culturel. Jusqu'à très récemment, ce musée ne présentait aucun mobilier ou reconstitution historique, excepté quelques panneaux explicatifs sur la traite atlantique et une chaîne d'esclave découverte dans les environs du bâtiment. Il constitua un musée « vide » durant plusieurs décennies et l'élément majeur qui attirait ses visiteurs et déterminait leur appréciation résidait dans son discours de présentation. Prononcé de manière quasi inchangée durant près de quarante ans par l'ancien conservateur principal du musée⁷, modèle d'inspiration pour ses collègues, ce discours s'appuyait sur une conception afrocentriste⁸ de l'esclavage, associant référents historiques et commentaires socio-politiques. En témoignent ces extraits⁹ qui laissent apparaître une lecture de l'histoire de la traite ramenée à des distinctions ethno-raciales contemporaines, marquées par un processus de retournement du stigmaté (Goffman, 1975) :

« Chaque race africaine avait sa cote et sa spécialisation, comme une espèce bovine ou chevaline. L'ethnie la plus cotée était l'ethnie yoruba, qui venait de l'ouest du Nigéria et de l'est du Bénin, on retrouve actuellement leur religion, le vaudou, au Brésil et dans les Antilles. Les Yoruba étaient considérés comme éléments géniteurs, et on les appelait même "esclaves boucs" ou "étalons". C'est donc une des plus belles races qui partait d'Afrique, parce que sélectionnée. D'ailleurs les meilleurs athlètes du monde, ne sont-ils pas ces Noirs américains ? De même que les acteurs Noirs américains sont les plus beaux ! »

« La période des camps de concentration pour les Juifs a duré seulement douze ans et on en parle encore tellement, alors que la traite des Noirs, Mesdames, Messieurs, a duré trois cent ans, en clair de 1536 à 1848, date de son abolition par la France, et il n'y a toujours pas eu de réparations ! [...] Au nom de nos frères martyrs, nous disons donc que nous pardonnons mais que nous n'oublions pas. Il s'agit de trois siècles pendant lesquels quinze à vingt millions de Noirs venant de toute l'Afrique de l'Ouest ont quitté Gorée pour les Amériques, dont six millions sont morts de privations ou de mauvais traitements. Alors, afin que l'histoire ne se répète jamais, et contrairement à ceux qui nous disent qu'il vaut mieux oublier toutes ces souffrances, moi je dis que j'en parlerai toute ma vie ! »

À la suite de chaque présentation, la majorité des touristes allaient saluer l'ancien conservateur et le photographe dans son bureau, au milieu de portraits de célébrités s'étant

⁶ Ancien Institut français d'Afrique Noire durant la période coloniale, intégré aujourd'hui à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

⁷ Décédé en 2009, ce conservateur fut durant des années aussi connu que le musée dont il était le gardien en 1960. Sa dévotion au souvenir de la traite atlantique en a fait un personnage public de renommée internationale, toutefois controversé. Malgré les critiques universitaires et journalistiques, son discours de présentation du musée était soutenu par la Direction du patrimoine culturel et l'UNESCO, et fut prononcé à chaque saison touristique jusqu'en 2009

⁸ Paradigme qui met en avant l'identité et les cultures africaines, ainsi que les apports de leurs diasporas à l'histoire mondiale, dans la remise en cause d'une vision du monde eurocentriste (Asante, 1998).

⁹ Nos recherches ont permis de reconstituer le discours tenu par l'ancien conservateur du musée. Cependant sa reproduction écrite complète est interdite, comme l'était son enregistrement durant les visites, c'est pourquoi nous n'utilisons que des extraits.

« recueillies » dans la Maison des esclaves (Nelson Mandela, Danny Glover, Bill Clinton, etc.). Il poursuivait très souvent ces échanges en attirant l'attention des visiteurs sur les conséquences actuelles de la traite atlantique pour le continent africain. En établissant un « branchement » (Amselle, 2001) entre l'esclavage transatlantique, la colonisation et les enjeux de développement pour présenter « l'homme noir » comme le survivant de souffrances et d'une infériorisation spécifique depuis des siècles, l'ancien conservateur utilisait aussi fortement le recours à l'émotion¹⁰.

Cette trame a été peu modifiée depuis par ses successeurs, et les visiteurs européens ressortent depuis des décennies bouleversés par cette visite :

« Les gens de mon groupe ont été très émus par cette histoire. J'avais déjà visité une fois le musée toute seule, je le trouve très bien. C'est moral comme discours, mais justement c'est bien. On peut pas être fiers de ce qui s'est passé dans ces pièces, c'était inhumain ! Le transport de toutes ces personnes organisées par les Européens pour aller construire des chemins de fer et je ne sais quoi en Amérique, c'est horrible ! En plus, on imagine très bien ce qui a pu se passer dans ces murs, on réalise parce qu'on a sous les yeux les lieux concrets. Et puis, il y a les commentaires du guide qui est vraiment charismatique. Peut-être qu'on aurait été moins touchés s'il n'y avait pas eu son discours... En tout cas, ce musée, c'est un enrichissement ! » (Carola, 38 ans).

Les touristes issus de la diaspora africaine américaine et caribéenne rencontrés étaient également très émus, considérant la Maison des esclaves comme un espace symbolique et durable auquel ils peuvent concrètement se référer. Leur imaginaire est très marqué par la « Porte du voyage sans retour », située au fond d'un couloir exigü et sombre du musée, ouvert sur l'océan : elle y est en effet présentée comme la dernière image que les esclaves emportaient de leur « terre natale ».

« This is a place where my ancestors went through. It helps us find our roots and understand what happened to our people [...] We are still trying to know places on the continent linked to our ancestors. When African Americans arrive here, their main interest is of course in the Slaves House, they don't come for anything else! People coming from the Carribeans may feel all the same » (Katherine, 53 ans).

La valorisation touristique d'un lieu de mémoire tel que Gorée participe pleinement à la reconnaissance politique de l'histoire des Afrodescendants¹¹, même si cette île leur est souvent moins familière que le site d'Elmina au Ghana. Pour ces touristes, le site de Gorée permet de réunir symboliquement « anciens colons » et « anciens déportés » sur les lieux où leur histoire commune a commencé. L'existence de la Maison des esclaves répond aussi à certaines attentes Outre-atlantique concernant le développement de musées dédiés à

¹⁰ Ces techniques de valorisation muséale opèrent selon un mode affectif qui va au-delà d'une argumentation factuelle et informative. S'adaptant parfaitement à la dimension symbolique des lieux de mémoire et témoignant parfois de libertés avec l'histoire, ces discours sur le passé dépendent de représentations politiques du présent et de l'avenir (Origet de Cluzeau, 1998).

¹¹ Utilisée depuis quelques décennies dans les discours socio-politiques des acteurs qui s'identifient outre-atlantique à une diaspora africaine et renforcée par la valorisation qu'en font les organisations internationales telles que l'UNESCO ou la Banque mondiale, la catégorie « afrodescendant » renvoie au « développement d'une appartenance ethnique généralisée », mais aussi à « une « origine commune située dans un ailleurs parfois aussi inconnu que mythifié » (Cunin, 2006)

l'histoire de l'esclavage et des Afro-américains¹². Elle entretient l'espoir que s'atténuent colère et ressentiment, bien que quelques récits relatent de violentes altercations à la sortie du musée entre touristes américains « blancs » et « noirs » d'un même groupe.

Les visiteurs issus du continent africain sont tout autant touchés par le récit proposé au musée, notamment la première fois qu'ils le visitent. S'ensuivent parfois des commentaires assez virulents qui expriment des sentiments de frustration, également vis-à-vis des touristes européens qui les accompagnent.

« La première fois que j'ai entendu le conservateur raconter ce qui s'était passé dans cette maison, j'étais choqué ! Quand je suis sorti d'là, je pouvais plus rien faire, j'avais une sorte de haine vis-à-vis des Blancs. Impossible de me baigner ensuite sur la plage avec mes amis – c'était des Français. La seconde fois, j'ai été moins touché, mais ça m'a quand même secoué. Bien sûr, aujourd'hui les Blancs ne sont plus les mêmes, mais j'étais pas bien... ça m'a fait mal ! » (Séverin, 32 ans).

La présentation touristique de la Maison des esclaves soutient un processus politique de valorisation du passé colonial qui le reconnecte à son africanité, dans une logique d'appropriation et de réinvestissement de ses différents héritages. Celle-ci rejoint l'attention particulière accordée par plusieurs auteurs afrocentristes aux questions historiographiques, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la période contemporaine¹³. Cette lecture de l'histoire coloniale, et les débats intellectuels qu'elles suscitent, remettent en cause la prétention de l'Occident à l'universalité et déconstruisent le schème politique dont il est le centre. Fondée sur un retournement de l'eurocentrisme (Amselle, 2001), cette posture est toutefois en partie contestée par certains intellectuels : elle présenterait l'Afrique et l'Occident comme deux images inversées et emprunterait certains raccourcis historiques. Cependant, l'efficacité du discours de présentation de la Maison des esclaves auprès du public repose bien sur une appréhension politique postcoloniale du « repentir de l'Occident ». Les discussions récurrentes entre conservateurs et touristes dans ce musée sur les réparations¹⁴ pour l'Afrique et sa diaspora en sont une illustration.

b. Tourisme et passé colonial esthétisé

La grande majorité des touristes ne reste que quelques heures à Gorée, se promène un peu dans ses ruelles mais visite peu ses bâtisses ouvertes au public, encore moins ses autres musées. La découverte de l'île correspond souvent principalement à celle de la Maison des

¹² Comme en témoignent les difficultés associées à l'ouverture du National Museum of African American History and Culture de Washington, qui verra le jour douze ans après la décision officielle de sa création, inauguré par Barack Obama. Cf l'article : « À Washington, dernière ligne droite pour le musée des Afro-américains », par Stéphanie Le Bars, *Le Monde*, octobre 2015

¹³ Ces intellectuels adoptent le postulat selon lequel l'Afrique a trop longtemps été considérée comme un continent sans histoire (Diop, 1960)

¹⁴ Très répandues aux États-Unis et dans les Caraïbes, avant d'être diffusée vers les points de départ de la traite négrière, ces discussions appellent, au nom d'un devoir de mémoire, une repentance morale traduite en termes matériels, qui marque la responsabilisation des pays industrialisés occidentaux (Bonniol, 2003). Elles invitent à une reconnaissance politique et sociale, notamment en introduisant l'idée selon laquelle le monde occidental continue de vivre impunément des effets induits de la traite atlantique, et en comparant celle-ci aux souvenirs d'autres épisodes historiques douloureux spécifiques (juifs ou japonais durant la seconde guerre mondiale, par exemple)

esclaves. La mise en tourisme de l'île de Saint-Louis, au contraire, fait l'objet de peu d'investissement muséal, bien que celle-ci soit beaucoup plus grande et que le Centre de recherches et de documentation du Sénégal y possède un musée. La visite guidée de cette île est toutefois plus longue, motorisée ou non, d'un bout à l'autre de cette bande de terre entre deux bras du fleuve : son parcours informe sur l'histoire des bâtiments et des quartiers traversés. Présentée par les guides comme la plus ancienne ville française d'Afrique subsaharienne, tirant son nom du roi de France Louis IX et découverte en 1490 par les Portugais, Saint-Louis est arpentée selon un circuit balisé qui permet à ses visiteurs de revisiter un pan important de l'histoire française. Du nord au sud de l'île sont décrits et commentés le Pont Faidherbe, le Lycée Charles de Gaulle, l'Hôtel de la Poste et l'histoire de l'Aéropostale, l'église Notre-Dame de Lourdes, les anciennes maisons de commerce en bord de fleuve, les propriétés des signares¹⁵, les bâtiments de l'ambassade et du consulat français, la place Faidherbe, les casernes et anciens bâtiments militaires, la maison Javouhey et son architecture coloniale en fer à cheval, et enfin l'ancienne école d'excellence, toujours fonctionnelle, que les touristes visitent jusque dans ses classes durant les heures d'enseignement.

Les objets patrimoniaux relatifs à l'islam qui font pourtant partie intégrante de ce passé colonial (Dozon, 2012) sont écartés des parcours touristiques : seuls la mosquée à cloche modifiée par les colons français, la Grande mosquée du sud de l'île réputée pour son école coranique et le cimetière musulman sont brièvement présentés. L'islam n'est par ailleurs évoqué que dans l'explication historique des rapports frontaliers conflictuels entre le Sénégal et la Mauritanie. La visite du musée du Centre de recherche et de documentation retraçant l'histoire de la ville et de la région n'est pas proposée aux touristes, ce qui accentue la sélectivité mémorielle de ce passé colonial.

Enfin, les parcours sont agrémentés d'une brève visite du marché central de l'île et des échoppes de ses tailleurs, ainsi que du quartier de Guet Ndar jusqu'à la plage, sur la Langue de Barbarie, où se situent les sécheries artisanales de poissons. Cet intermède dans la visite historique de l'île produit notamment chez les touristes une vision primitivée des pêcheurs de la ville, dont les conditions de vie sont opposées – dans les discours des guides – au charme, au raffinement et à l'esthétique du centre urbain. Ces quartiers de la Langue de Barbarie sont exclus de la patrimonialisation du site, quand bien même ce sont les plus anciens de la ville. Cette configuration géographique héritée de la colonisation n'est pas sans créer des frictions notoires entre guides et pêcheurs, comme entre ces derniers et les touristes, prolongeant des rivalités de classes entre les populations résidentes locales. L'identité touristique et patrimoniale du centre urbain semble en effet reposer sur un élitisme intellectuel et culturel rattaché à l'ancienne « cité créole », valorisée comme l'un des symboles historiques les plus prestigieux du pays. Être « natif » de Saint-Louis (*Doomu Ndar*) marque encore certains processus de distinctions socio-culturelles sénégalaises.

Mais la présentation touristique du passé colonial à Saint-Louis confère surtout à ce patrimoine mondial une identité franco-sénégalaise, en opposition aux conceptions

¹⁵ Les signares (du portugais *senhora*), détentrices d'un rôle économique et social élevé, étaient souvent propriétaires de bâtiments. Ces notables « métisses » subventionnaient des maisons de traite et participaient aux divers commerces de Gorée et de Saint-Louis. Elles étaient généralement mariées à des Européens influents selon la « mode du pays », union proche de celles autorisées par le droit coutumier ou le droit musulman de l'époque. Ces mariages avaient, pour les ressortissants européens, une valeur de relation passagère contractée durant un séjour à l'étranger, mais assuraient à leurs épouses un droit de succession et celui d'avoir des conjoints successifs selon le même protocole (Camara & de Benoist, 2003)

afrocentristes qui animent celui de Gorée, quand bien même les histoires de ces deux îles sont très proches.

« On est la seule ville du pays à avoir un consul français, en dehors de la capitale. Toute l'histoire de l'AOF est ici ! Un Français ne peut pas se perdre dans Saint-Louis, il n'y a qu'à voir les noms des rues, c'est tous des noms français ! [...] Saint-Louis n'a bénéficié que des avantages de la colonisation. Deux généraux de l'armée française ont tout bâti ici : par rapport aux régions du pays, on n'a pas connu les méfaits de la colonisation. Mes propres grands-parents étaient français grâce aux Quatre communes. On était une ville bien française ! » (Agent municipal local, responsable du patrimoine).

La colonisation apparaît davantage à Saint-Louis comme un élément de valorisation sociale passée et actualisée dans les discours touristiques qui présentent son cœur urbain. Ils la désignent comme la capitale de l'élégance et de l'instruction, lieu de formation des premiers dirigeants politiques, des représentants des arts et des lettres ou encore des stylistes sénégalais contemporains. Ce patrimoine colonial est mythifié comme le fruit d'une frontière abolie entre Africains et Européens, chrétiens et musulmans, consacrant une élite nationale dont le rayonnement socio-culturel s'étendrait à toute la sous-région. L'histoire postcoloniale est donc envisagée comme un prolongement pacifique de la rencontre entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, qui retient – ou réinvente – un legs essentiellement positif de ce passé, bien que Saint-Louis ait été construite par des luttes et des antagonismes politiques, économiques et socio-religieux étendus à toute sa région durant les périodes de la traite et de la colonisation (Dozon, 2012).

Toutefois, malgré des différences radicales dans leur mise en valeur touristique, les patrimoines de Gorée et de Saint-Louis connaissent l'un et l'autre plusieurs formes de controverses qui mettent en cause la représentation officielle de leur passé colonial.

II. Du local à l'international : des contestations patrimoniales à plusieurs échelles

a. Débats pluriels autour du passé esclavagiste de Gorée

À l'échelle des visiteurs, apparaît un point cher au public touristique issu de la diaspora africaine américaine et caribéenne, qui met à mal les principes de valorisation officielle de cette île. Pour ces visiteurs, la traite négrière a été organisée à la fois par des Européens et par des Africains.

« African Americans may show some anger at Africans about slavery. The question we always want to ask is: "why on earth did you sell us?". I don't know if they understand. It's crucial to us. Here you can see Senegalese people living on the island, and I wonder how they can! Everything is so charming, the houses, the colors, there is nothing sad reminding history, like they don't care about what happened really » (Steve, 35 ans).

Il semble difficile pour ces touristes afrodescendants de contourner la responsabilité historique de leurs « ancêtres » du continent, à laquelle ils confrontent souvent directement

les animateurs culturels de la Maison des esclaves (et par extension les autorités nationales responsables du patrimoine). Ces derniers objectent généralement que le degré de responsabilité des négriers européens était plus important que celui de leurs partenaires commerciaux africains, bien que les guerres entre royaumes et les systèmes de castes contribuaient à des formes d'esclavage local et ont pu nourrir la traite transatlantique. Dans cette perspective, les sociétés européennes sont considérées comme ayant mondialisé le phénomène de la traite. Le plus souvent, cette réfutation ne suffit pas à convaincre les visiteurs de la diaspora qui considèrent les Africains restés sur le continent – et leurs descendants – également responsables du destin et des souffrances de leurs ascendants déportés. Le statut de victime ne leur semble approprié que pour désigner les communautés diasporiques d'Amérique et des Caraïbes. Contre ce point de vue très répandu outre-Atlantique, les arguments des animateurs culturels de la Maison des esclaves ont recours à une certaine « ontologie africaine » : les relations entre soi, la parenté et l'Autre en Afrique seraient définies selon un rapport au monde et une approche fondamentalement familiale et consanguine. Dans cette thèse, le Moi en Afrique serait élargi à l'ensemble des membres d'une même famille, tandis qu'autrui désignerait toute personne qui ne partage pas le même sang que soi (Rochmann, 2000). Selon cette perspective, en monnayant leurs voisins ou esclaves, les Africains n'auraient pas eu conscience de vendre « une partie d'eux-mêmes » mais simplement un étranger à d'autres étrangers.

« Personne ne pensait que c'était la race noire qu'on vendait. On ne peut dire ça que maintenant, avec le recul. Malheureusement, les Afro-Américains et les Antillais font souvent ce raccourci en disant que ce sont des Noirs qui ont vendu d'autres Noirs. Ils ont ce complexe par rapport à leurs origines et en même temps, cette quête les fascine » (Conservateur de musée chargé des relations publiques).

Les responsables de la Direction du Patrimoine culturel avancent au sujet de cette responsabilité africaine un argument complémentaire : un peuple vaincu et soumis ne pourrait que générer des « collaborateurs » en son sein. Ce constat constituerait une « donnée historique universelle, comme le confirme à leurs yeux l'exemple de la collaboration de la population française au régime hitlérien durant la seconde guerre mondiale »¹⁶. Cependant, afin de minimiser toute polémique, le discours de présentation de la Maison des esclaves ne fait mention que de manière superficielle de cet aspect du trafic esclavagiste et réoriente de manière positive le rôle de ces « collaborateurs », par exemple celui des signares. Il en fait des victimes, précisant qu'elles n'avaient d'autre choix pour leur survie que de devenir les compagnes de colons européens. Mais ce choix de discours ne semble pas convaincre les touristes de la diaspora :

« Ils ne parlent pas vraiment des signares de Gorée, pourtant Dieu sait qu'elles sont célèbres ! Et pire, comme je suis noire mais claire, il y a des Sénégalais qui m'ont appelée "signare" quand on faisait le tour de l'île ! C'était un compliment pour eux, mais ça m'a choquée parce que chez nous, ça veut dire "vendeuse d'esclaves" ! Ok, les Sénégalais utilisent l'image des signares pour parler de beauté et de la grâce féminines. C'est comme leurs publicités pour les produits cosmétiques : on se rend bien compte que la beauté de la femme sénégalaise, ça passe par le teint clair. On m'a même dit que quand l'île accueille des personnalités ou des chefs d'Etat, les femmes s'habillent en signares et font un défilé. Mais à mon avis, y a un problème : ici, ces

¹⁶ Extrait d'un entretien réalisé avec un responsable de la Direction du Patrimoine culturel à Dakar

personnages de l'histoire ne font pas partie des coupables et pour nous, c'est choquant ! »
(Joy, 25 ans)

D'un point de vue académique, la valorisation patrimoniale du passé colonial de Gorée à travers la Maison des esclaves fait l'objet de remises en cause de la part d'historiens sénégalais et étrangers, pour lesquels le musée ne respecte pas de déontologie scientifique. Certaines perspectives soutenues par ces universitaires ont été sources de polémiques au sein du paysage scientifique local et d'un débat public mondialisé¹⁷. Ces derniers questionnent par exemple l'exactitude des éléments historiques référencés par la Maison des esclaves, et ont suscité des colloques organisés à Gorée (Samb, 1997) puis à Saint-Louis (Samb, 2000). Les communications d'universitaires sénégalais et français publiées dans les actes de la première conférence donnent à voir comment et pourquoi certains éléments spécifiques font l'objet de discussions et d'investissements idéologiques dans l'historiographie politique de la traite atlantique. Au centre des débats se trouve l'importance du rôle effectif de Gorée en tant que carrefour commercial : les questions logistiques occupent ainsi une place centrale, telles que l'approvisionnement en eau potable et le nombre d'esclaves ayant été détenus sur l'île. Certaines publications discréditent sur ce dernier point « l'historiographie occidentale » jugée révisionniste et non rigoureuse. D'autres démontrent que Gorée n'était pas le point de traite le plus important de la côte sénégalaise, ni même de la sous-région ouest africaine, sans interroger les orientations politiques adoptées pour la valorisation patrimoniale de l'île. Enfin, des universitaires précédemment très critiques vis-à-vis de celle-ci se sont amendés, et la lecture de ces actes de colloque présente finalement un consensus, avec pour objectif affiché de lever le voile sur l'amnésie de l'histoire de la traite et de valoriser le devoir de mémoire de l'Afrique vis-à-vis de sa diaspora.

Ce consensus révèle aussi pourtant un « passé qui ne passe pas ». Dans les publications antérieures et ultérieures de certains participants, on retrouve en effet la mise en question d'une « lecture chromatique de la traite » (Thioub, 2001) et la critique de « thèses présentant l'Afrique et les Africains comme passivement victimes d'une histoire activement conduite par des bourreaux identifiables à l'Europe et aux Européens » (ibid., p. 272). Pour plusieurs de ces universitaires contestataires, le parti-pris historique et politique sous-jacent à la valorisation de l'île, comme dans une partie de l'historiographie sénégalaise, reflète les postulats des années post-indépendance associées au mouvement de la Négritude qui ont présidé à l'inscription de Gorée au patrimoine mondial. Aussi, le discours touristique de la Maison des esclaves, né à la même époque, s'inscrit, à leurs yeux, dans une mise en scène pour un tourisme de masse qui réunit des visiteurs très éphémères, donc plus sensibles à l'invention de cellules pour « hommes récalcitrants » ou « inaptes temporaires » (alors que ces pièces constituaient vraisemblablement des entrepôts pour marchandises et non des hommes), à l'évocation de la « Porte du voyage sans retour » et au silence autour de la traite transsaharienne lié au monde arabe. Les universitaires qui officient également à la Direction du patrimoine culturel ne contestent pas l'usage émotionnel et politique du discours touristique :

¹⁷ L'article d'Emmanuel de Roux, intitulé « Le mythe de la Maison des esclaves qui résiste à la réalité » paru le 27 décembre 1996 dans *Le Monde* faisait référence aux travaux d'Abdoulaye Camara et Jean-Roger de Benoist et n'était pas étranger aux discussions en lien avec le colloque qui s'est tenu à Gorée à propos de la place de l'île dans la traite atlantique (cf. Samb, 1997)

« La Maison des esclaves, c'est quelqu'un qui parle à un public. C'est quelque chose d'interactif. C'est vrai, cette île a été historiquement moins importante que celle de Saint-Louis, mais Saint-Louis est beaucoup moins connue, et elle n'a pas eu son Joseph Ndiaye ! Quand on allait l'écouter, on voyait les gens ressortir avec les yeux rouges. Ça les perturbait beaucoup émotionnellement. Même s'il y a des choses inexactes, ce n'est pas ça, le principal. La preuve, personne ne va au Musée historique où il y a pourtant une salle réservée à l'histoire de la traite. Tout le monde va à la Maison des esclaves ! Les objectifs de ces deux musées sont différents par rapport à cette mémoire : il y en a un qui est plus objectif, et l'autre sentimental. »

Enfin, ces débats sur le sens patrimonial de Gorée sont influencés par des logiques politiques et économiques : l'État sénégalais se doit aussi de promouvoir la vision historique soutenue par l'UNESCO, afin d'éviter le déclassement de l'île et des pertes économiques importantes s'il y avait une moindre activité touristique. La double casquette de certains acteurs, à l'Université et au Ministère de la culture, génère des contradictions dans la mise en valeur de ce patrimoine, mais l'objectif étatique reste de produire une image du passé colonial de Gorée qui garantisse la permanence des flux de visiteurs et s'accorde avec le regard historique des instances internationales. Dans ce contexte, il devient difficile d'attribuer un sens univoque au positionnement des acteurs qui débattent de ce passé, dont la valorisation patrimoniale est d'avoir été conçue à une période particulière de l'histoire politique sénégalaise après l'Indépendance, pour un public international et en direction des Afrodescendants. Les nombreux débats académiques ont cependant permis de vulgariser un certain nombre d'informations auprès du grand public, en partie prises en compte désormais à la Maison des esclaves, notamment au sujet des dates de construction des esclaveries de l'île, des périodes de déportation des esclaves, ou encore des conditions de vie de ces derniers à Gorée.

L'importance symbolique et touristique de Gorée à l'échelle internationale n'a donc été que peu affectée par certaines conclusions de la recherche universitaire au Sénégal, en Europe et outre-Atlantique. Cependant, celles-ci ont suscité auprès des habitants et des élus de l'île une remise en cause progressive du discours prononcé à la Maison des esclaves. L'historiographie de Gorée révèle, par exemple, que la congrégation Saint-Joseph de Cluny y rachetait les esclaves pour éviter leur déportation, avant de fonder l'école des jeunes filles et de prendre en charge le dispensaire de l'île. Ce bâtiment existe toujours, et les faits historiques auxquels il est associé contredisent la critique radicale du musée vis-à-vis de l'Église durant la traite – ce que soulignent certains guides locaux, les animateurs du musée dédié à la Femme, ou encore des membres de l'équipe municipale investis dans la conservation du patrimoine. En ignorant des éléments tangibles et vérifiables auxquels les touristes ont peu accès parce qu'ils ne demeurent pas assez longtemps sur l'île, le discours de la Maison des esclaves, peu modifié pendant des décennies, a provoqué un certain rejet dans la population résidente, nourrissant entre autres les aspirations politiques et économiques des autorités locales. Ainsi une minorité locale, associée à l'équipe municipale et constituée de migrants européens, de descendants d'anciennes familles « métisses » de l'île, de Saint-Louis ou résidant en partie à Dakar, de binationaux, de « retournés¹⁸ » et d'intellectuels sénégalais, entretient une

¹⁸ Sont désignés par ce terme des individus appartenant souvent à une classe sociale aisée, ayant une double ascendance franco-sénégalaise, et revenus s'installer au Sénégal. Ce terme a été utilisé pour d'autres migrations de retour en contexte postcolonial, notamment aux Antilles (cf. Lanthier, 2012).

valorisation patrimoniale à deux vitesses. Nous verrons plus loin comment ce phénomène tente, entre autres, de réorienter le symbole historique de Gorée vers un public plus national.

b. Enjeux sociaux du paysage colonial urbain de Saint-Louis

Lorsqu'ils visitent Saint-Louis, la majorité des touristes rencontrés sont déçus par l'état de dégradation de ses bâtiments. Une forme de contestation locale de la valorisation du passé colonial s'observe en outre autour de cette question. Ce point revêt une importance d'autant plus capitale que l'esthétique du site et sa bonne conservation garantissent son classement au patrimoine mondial, mais aussi sa valeur touristique.

Les questions relatives au bâti colonial ne présentent pas les mêmes enjeux sociaux et politiques à Gorée (Quashie, 2009), même si ce patrimoine est là aussi considéré en danger de détérioration et de destruction. En revanche, comme Gorée, Saint-Louis est composée d'une population ayant majoritairement de faibles ressources économiques, ce qui ne lui permet pas d'investir dans des travaux de restauration. Ceux-ci ont un coût important en raison du classement de l'île par l'UNESCO, qui implique l'usage de matériaux spécifiques. Les bâtiments restaurés sont donc principalement des propriétés privées appartenant à quelques descendants de familles « métisses » de l'île, des Sénégalais issus de catégories sociales aisées (médecins, représentants politiques, avocats) qui habitent parfois à Dakar, des « retournés » et des migrants européens souvent investis dans le tourisme. À l'instar de Gorée, Saint-Louis a aussi subi un fort exode démographique, ainsi qu'un déclin économique au profit de Dakar devenue capitale au moment de l'Indépendance, ce qui a entraîné l'abandon d'anciennes demeures. Certaines sont aujourd'hui habitées par des familles qui n'en possèdent pas les titres fonciers, ce qui ralentit encore les processus de restauration du bâti. C'est enfin aux individus désignés localement comme « originaires » de l'île (*Doomu Ndar*), souvent associés à des élites pour beaucoup installées dans la capitale, qu'est rattaché le cœur identitaire de Saint-Louis, tel qu'il est présenté sur le plan touristique. L'identification de ces « vrais natifs », comme cela se fait aussi à Gorée (ibid.), entre en résonance avec le symbole de rayonnement culturel de l'ancienne capitale saint-louisienne. Mais au grand regret des acteurs du tourisme et du patrimoine¹⁹ (qui incluent aussi comme à Gorée des Européens et binationaux), les mobilités et retours ponctuels de cette population non résidente, par exemple pour des cérémonies et visites familiales, entraînent peu d'investissements attendus dans la restauration du bâti. Aussi, les idéaux des acteurs du tourisme et du patrimoine pour valoriser la ville favorisent l'émergence de clivages sociaux et ethnicisants vis-à-vis d'une bonne partie des résidents sénégalais permanents (issus de l'exode rural, investis dans l'économie agricole et halieutique, ou encore étudiants et enseignants des récents établissements de formation professionnelle et universitaire). De nombreux acteurs du tourisme et du patrimoine de Saint-Louis tendent en effet à diviser ces « autres » résidents en deux grandes catégories, ayant, à leurs yeux, pour point commun, de ne pas posséder un capital culturel suffisamment élevé pour investir la question patrimoniale et comprendre l'importance du bâti, son entretien et sa restauration.

¹⁹ Il s'agit le plus souvent d'acteurs francophones de nationalités européennes et/ou sénégalaise : guides professionnels, universitaires, propriétaires de maison d'hôtes, hôteliers, personnels du syndicat d'initiative, restaurateurs, architectes

La première catégorie de résidents identifiée par ces acteurs leur apparaît majoritaire, issue de classes sociales défavorisées, et trop « pauvre » pour acquérir une certaine « culture ». Cette perspective correspond à un point de vue de classe, celui de catégories sociales aisées auxquelles appartiennent la plupart des acteurs du tourisme et du patrimoine. Ces derniers organisent par exemple des « causeries » dans différents quartiers modestes de l'île à travers des groupements associatifs, afin d'inciter les résidents de ces classes sociales inférieures à s'inscrire dans les dynamiques culturelles qui entourent le bâti saint-louisien. Le manque d'investissement identitaire local vis-à-vis de ce patrimoine est interprété par les acteurs du tourisme et du patrimoine comme un « manque de savoir » et une « ignorance » liée au fait que la majeure partie de la population résidente ne serait plus constituée de « vrais saint-louisiens ».

« On organise des réunions avec les chefs de quartier pour sensibiliser les populations et les amener à s'engager sur les questions du patrimoine, car ça n'a pas été fait avant le classement de l'île. Il y a des représentations théâtrales qu'on soutient aussi, des projets scolaires. Il faut changer les mentalités, comme ça de plus en plus, la population se réveille et prend conscience de l'histoire du bâti de Saint-Louis » (responsable associative et gérante franco-sénégalaise de réceptif touristique).

Or, du point de vue des résidents issus des classes sociales défavorisées, la question des successions constitue un obstacle important. En raison de nombreuses situations où le bâti demeure un patrimoine familial en indivision, son entretien est souvent laissé à l'initiative des détenteurs des titres fonciers ou aux membres les plus fortunés des familles, dont la plupart ne résident pas à Saint-Louis. L'opacité de certains aspects des successions patrimoniales privées peut en outre autoriser l'État à réclamer ces bâtiments après plusieurs années et à en devenir propriétaire, ce qui n'incite pas non plus ces habitants à investir dans des travaux de restauration. Pour les chargés de projets de bailleurs tels que l'Agence Française de Développement, ces enjeux ne constitueraient qu'une fausse excuse pour ne pas entretenir les bâtiments. Au sein du programme de réhabilitation de l'AFD, comme de ceux d'associations, une aide conséquente serait octroyée aux ménages les moins aisés pouvant présenter un titre foncier – pour pousser davantage de familles à organiser la restauration de leurs demeures. Mais au-delà des difficultés économiques que la réappropriation du passé colonial peut générer pour des individus appartenant à des catégories sociales modestes, on peut se demander s'il n'existe pas une forme de « résistance passive » à cette patrimonialisation spécifique de l'île (Bondaz, Isnart & Leblon, 2012), qui expliquerait aussi l'absence d'investissement dans son bâti.

La seconde catégorie de résidents, plus minoritaire mais tout autant identifiée par les acteurs du tourisme et du patrimoine comme « réfractaire » à la valorisation du bâti colonial, fait également l'objet de caricatures dans leurs discours, bien que les écarts sociaux avec celle-ci soient nivelés. Elle concerne les élites économiques de la ville qui rénovent leurs demeures sans respecter les normes attachées au classement mondial du site : celles-ci sont souvent jugées par les acteurs du tourisme et du patrimoine sans aucun goût esthétique. Dans cette logique, les acteurs politiques locaux sont considérés comme complices de cette élite constituée de professionnels libéraux et de cadres sénégalais faisant des va-et-vient entre Saint-Louis et Dakar, car ils ne les sanctionneraient pas assez pour contrevenir aux normes de restauration, voire les autorités les imiteraient. Les acteurs du tourisme et du patrimoine voient en outre dans ces travaux « hors normes » la mise en péril de leurs propres activités

économiques associées au tourisme culturel, qui valorisent au contraire l'architecture coloniale. À l'inverse de ce que l'on observe avec les résidents des catégories sociales aux ressources plus faibles, s'instaure ici une distinction entre « culture » et « modernité ». Le rejet de normes dites de « raffinement esthétique » au profit d'une « modernisation » du bâti, qui ancrerait pourtant davantage ce paysage urbain dans le Sénégal contemporain, fait l'objet de conflits sociaux. Ils révèlent peut-être une « résistance active » (ibid.), soutenue par une partie de l'élite économique locale, contre plusieurs aspects de la valorisation patrimoniale du passé colonial saint-louisien, ce qui entraîne entre autres des processus d'ethno-racialisation. Par exemple, la plupart des résidents européens et bi-nationaux métis installés sur l'île ont racheté des bâtisses qu'ils restaurent parfois durant plusieurs années. Beaucoup ont été transformées en établissement touristique, ce qui rentabilise l'investissement réalisé. Ces dynamiques sociales et migratoires depuis l'Europe ont contribué à tisser un réseau local et transnational qui soutient une certaine promotion culturelle et historique de la ville, associée à celle d'intellectuels locaux qui évoluent dans les réseaux français. Des phénomènes similaires sont observés dans les médinas marocaines, devenues des centres urbains revalorisés par des dynamiques patrimoniales à l'initiative de nouveaux résidents – occidentaux et (bi)nationaux installés dans la capitale ou à l'étranger (Kurzac-Souali, 2013). A Saint-Louis, lorsque les normes de restauration du bâti ne sont pas respectées par leurs voisins sénégalais, les résidents européens se perçoivent discriminés en tant qu'entrepreneurs étrangers « blancs », parce que la municipalité se montrerait plus rigoureuse dans la surveillance de leurs travaux.

« Ce que je vois, c'est que les Sénégalais qui sont riches et qui peuvent restaurer, ils font dans le clinquant, pas dans l'historique et on les laisse faire. [...] Y a qu'à voir la maison du ministre, il n'a rien respecté non plus ! Mais nous, par contre, on doit respecter et ils vérifient ce qu'on fait ! » (Propriétaire français).

La position ambivalente de la municipalité ici dénoncée est considérée comme un obstacle à la mise en valeur du bâti, au point que certains résidents européens font eux-mêmes des inventaires de restaurations « hors normes » et tentent de faire intervenir des autorités ministérielles dakaroises, parfois plus réceptives à cette question si elles sont en relation directe avec l'UNESCO.

Les enjeux sociaux de la conservation du bâti saint-louisien s'accompagnent ainsi d'une faible mobilisation locale autour du passé colonial, qui n'apparaît pas comme un facteur de développement économique. Malgré la notoriété de la ville, les flux touristiques restent relativement faibles, par comparaison avec Gorée, et les résidents de Saint-Louis en ont conscience. Les acteurs du tourisme et du patrimoine adoptent souvent à ce sujet un point de vue qui renforce des processus d'ethno-racialisation. Par exemple, certains acteurs européens évoquent l'idée que ce passé colonial ne serait pas réapproprié localement en raison de ce qu'il représente pour une « population africaine ». Or, il semble que ce rejet mémoriel provienne aussi de dissensions entre générations : en dehors de l'institution scolaire, de nombreux jeunes manifestent en effet ouvertement un désintérêt certain pour ce passé. On trouve parmi les résidents sénégalais de Saint-Louis une analyse qui associe la valorisation actuelle de ce passé et ses incarnations matérielles à une conception de l'« authenticité » spécifiquement « occidentale », qui repose sur des rapports de classe. Comme l'ont exprimé plusieurs personnes rencontrées, « restaurer les vieilles maisons à l'ancienne, c'est une affaire

de Toubabs²⁰ ! ». Des représentations sociales similaires ont été constatées autour d'autres patrimoines coloniaux ouest-africains (Sinou, 2005 ; Cousin & Mengin, 2011). Cette logique sous-tend que les Occidentaux (incluant des Européens et des binationaux) ne pourraient appréhender que d'une certaine façon la notion de développement économique, du fait de leur appartenance sociale élevée. Leur niveau de vie s'appuie sur des ressources suffisantes et un confort « moderne », qui expliqueraient cet intérêt inversé pour de vieilles bâtisses difficiles à entretenir. De nombreuses demeures coloniales saint-louisiennes sont caractérisées par des ruines et n'apparaissent pas comme des symboles locaux de prestige social. De plus, l'investissement dans ce bâti constitue un tel coût que celui-ci contredit l'idée même de développement économique et apparaît plutôt comme un gouffre financier – dans un contexte où le tourisme ne profite pas au plus grand nombre, mais à une frange de résidents, souvent étrangers. Ces représentations sociales locales sont renforcées par les phénomènes de spéculation immobilière et de gentrification induits, comme dans d'autres pays du Sud, par les enjeux de restauration du patrimoine bâti (Kurzac-Souli, 2013). Les résidents européens se trouvent là aussi mis en cause, puisqu'en conférant un certain cachet « authentique » à leurs demeures, ils contribuent à renforcer les difficultés locales d'accès au foncier. Mais ces processus de gentrification sont perçus comme positifs par les bailleurs internationaux et plusieurs acteurs du tourisme et du patrimoine, car ils assurent une certaine protection du bâti : ces conceptions constituent un paradoxe courant dans les logiques de développement local (Vernieres, 2012).

À Gorée comme à Saint-Louis, les différentes contestations de la valorisation officielle et internationale du passé colonial que ces sites incarnent, ont inspiré de nouvelles conceptions du patrimoine, associées à des éléments socio-culturels actualisés et parfois susceptibles d'être davantage réappropriés localement. Ce renouvellement des dynamiques du tourisme culturel fait alors l'objet d'enjeux politiques imbriqués à plusieurs échelles.

III. Patrimoine local vs patrimoine international

La gestion patrimoniale des sites de Gorée et de Saint-Louis est traversée par des conflits socio-politiques à l'échelle locale et nationale, entre le secteur de la culture (incluant celui du patrimoine) et celui du tourisme. L'association de ces deux domaines d'activité a rarement été couronnée de succès, d'autant plus au sujet de patrimoines mondiaux pour lesquels les autorités ministérielles peuvent avoir davantage de prérogatives, du fait des accords passés entre l'Etat et l'UNESCO. Contrairement à la gestion du patrimoine culturel, le tourisme est en outre un secteur d'activité décentralisé, guidé en majeure partie au Sénégal par l'initiative privée – principalement européenne. La diversification croissante du secteur touristique et son adaptation aux nouvelles demandes du marché international entraînent donc des tensions économiques et politiques récurrentes avec d'autres secteurs, notamment la culture. Les retombées financières obtenues grâce à celle-ci font souvent l'objet de crispations, notamment si l'État est responsable de la mise en tourisme des sites classés par l'UNESCO. A Gorée comme à Saint-Louis, ont ainsi émergé des initiatives locales. Elles tentent de réorienter l'image patrimoniale internationalisée de ces sites vers une représentation plus nationale,

²⁰ Terme qui désigne de manière générique des individus occidentaux « blancs » de peau, mais pas nécessairement

bien que celle-ci reste sélective car initiée par des résidents dont les appartenances et trajectoires sociales sont spécifiques.

À Gorée, le syndicat d'initiative travaille en étroite collaboration avec la municipalité, voire s'est longtemps confondu avec elle, ce qui permet à cette commune d'arrondissement de mieux structurer son opposition aux directives étatiques et d'en retirer certains bénéfices politiques et économiques. Cette situation a par exemple donné lieu à l'instauration d'une taxe par visiteur à l'entrée de l'île (Quashie, 2009). D'un point de vue patrimonial, elle a aussi engendré des alternatives dans la valorisation du passé colonial de l'île, fondée en partie sur des recherches académiques qui s'intéressent à l'esclavage domestique des sociétés africaines (Thioub, 2001). Une historiographie du site de Gorée a été produite par des chercheurs de l'IFAN et souligne que, parmi les esclaves de l'île, se trouvaient de nombreux captifs de case appartenant aux signares et riches commerçants locaux (Thiaw, 2002). Selon ces recherches, seule une faible proportion de ces esclaves partait pour les Amériques : certains travaillaient directement au service de leurs maîtres, d'autres étaient loués à l'administration européenne. Ils étaient très utiles dans l'économie de l'île, constituant une main d'œuvre nécessaire aux chantiers, travaux et réparations des navires (ibid.). Dans cette perspective, la traite atlantique est considérée comme un fait socio-économique qui dépasse le seul commerce triangulaire. À travers ces analyses, l'île de Gorée apparaît comme un lieu d'échanges de diverses natures entre Africains, Métis et Européens : est notamment accordée plus d'attention à la vie sociale de l'époque et aux caractéristiques locales du passé colonial.

Cependant, trop différente de la version historique proposée par les organes étatiques et internationaux, ces aspects de l'histoire locale ne peuvent intervenir dans les politiques patrimoniales de l'île que contrôle la Direction du patrimoine culturel. Elle se trouve reléguée au rang de « mémoire alternative », et ses références sont exclues de la présentation officielle du site. Mais le décalage entre l'image du passé colonial de Gorée pour son public extérieur et celle qui pourrait davantage intéresser un public national a favorisé indirectement des actions qui échappent pour partie au contrôle étatique. Ainsi, le refus d'associer l'île au seul souvenir de la souffrance de l'esclavage a progressivement émergé au sein de la classe politique et des catégories sociales aisées de Gorée. Leurs conceptions de l'image touristique de l'île se concentrent, à l'instar de Saint-Louis, sur une représentation esthétisée, « métissée » et actualisée du passé colonial, qui valorise par exemple l'idée que Gorée est l'un des premiers endroits du Sénégal où ont vécu des « Sénégalais de culture française » et qui a promu des « passeurs culturels »²¹. Le recours à certaines recherches académiques a appuyé cette réorientation, malgré l'absence de la grande majorité des anciennes familles métisses sur l'île, qui se sont installées à Dakar et davantage en Europe, parfois sans conserver la propriété de leur résidence familiale. Cependant, Gorée accueille des résidents européens et « retournés », suffisamment aisés pour investir dans sa revalorisation touristique et patrimoniale, et dont les initiatives servent les desseins des autorités locales. Par exemple, en 2003, cinq femmes inscrites dans un même réseau social « métis » et « expatrié », dont certaines faisaient partie de l'équipe municipale, ont organisé une manifestation culturelle intitulée « Gorée Regards sur cours », en association avec des entrepreneurs européens et le Centre culturel français de Dakar. Cet événement visait à ouvrir certaines cours intérieures des maisons de l'île durant un long week-end après la saison touristique, en y exposant des artistes sénégalais. L'événement s'est pérennisé depuis, tous les ans, puis tous les deux ans, et il est soutenu par la municipalité et le syndicat d'initiative. Cette forme de réappropriation

²¹ Termes employés lors d'entretiens réalisés avec des résidents sénégalais et binationaux à Gorée

locale du patrimoine, bien qu'initialement rattachée à une conception « occidentale » de valorisation du bâti, a progressivement remporté l'adhésion de la population insulaire et rencontré un franc succès auprès des touristes, artistes et résidents de Dakar et des alentours. Le statut symbolique et l'exceptionnalité de la Maison des esclaves reposaient sur le fait qu'il s'agissait du seul bâtiment de l'île à être entièrement accessible au public. Permettre aux visiteurs d'accéder à l'intérieur d'autres bâtisses goréennes a encouragé le renouvellement de l'imaginaire autour de la traite esclavagiste et de ses traces matérielles. L'une des instigatrices de cet événement possède l'une des maisons voisines de la Maison des esclaves, localement connues pour leurs cachots mieux conservés. À ce titre, cette propriétaire reçoit souvent des journalistes et réalisateurs européens, ou encore des expositions d'artistes sénégalais. Ayant mis en avant son ascendance franco-béninoise, son appartenance à une famille métisse sénégalaise saint-louisienne et sa réinstallation au Sénégal, elle est perçue par de nombreux visiteurs occidentaux comme la descendante d'une signare, même si elle s'en défend. Elle incarne néanmoins par son histoire personnelle les projets patrimoniaux locaux qui se sont construits autour de Gorée²² à partir de formes de valorisation locale initiées par des résidents « métis » et bi-nationaux, soutenus par des investisseurs européens. Ces valorisations s'associent aussi à des entrepreneurs et des artistes sénégalais, pour restaurer par exemple des lieux ou bâtiments et produire des animations qui mettent en scène l'histoire locale. Ce type d'initiative culturelle permet d'évoquer le « métissage authentique » de l'île, pour symboliser à la fois sa composition démographique actuelle et son ancien faste en tant que comptoir colonial et « société créole » qui a perduré au-delà de la traite. On se rapproche donc de l'image esthétisée de Saint-Louis. Ces résidents investis dans la production du patrimoine, considérés par les autorités étatiques comme exerçant un *lobbying* économique et politique, produisent une forme de « résistance active » (Bondaz, Isnart & Leblon, 2012) contre la mémoire officielle de l'esclavage soutenue par l'Etat au sujet de Gorée. Toutefois, la majorité des résidents de l'île ne peuvent pas faire partie des cercles de ces entrepreneurs patrimoniaux, du fait de leurs conditions sociales bien plus modestes. Il serait donc nécessaire d'interroger les formes de « résistance passive » (ibid.) qu'ils développent par comparaison avec ce que l'on peut constater à Saint-Louis.

Bien que leur passé colonial ait été initialement mis en valeur de façon différente, des liens manifestes apparaissent donc dans la valorisation patrimoniale et l'agenda culturel des sites de Gorée et de Saint-Louis. Des échanges ont eu lieu entre les équipes municipales et certains acteurs du tourisme et du patrimoine des deux îles, ainsi que pour la réalisation de brochures et de guides. Est également apparue en 2010 la manifestation jumelle de « Gorée Regards sur cours » dans les cours intérieures des maisons saint-louisiennes. Il est intéressant de noter qu'à Saint-Louis également, l'instigatrice la plus connue de cet événement est médiatisée à travers son « métissage » franco-sénégalais. Retournée au Sénégal où elle a acheté une bâtisse coloniale et y accueille des touristes, elle s'est investie dans les dynamiques culturelles et patrimoniales, à la tête d'une association visant à valoriser l'histoire de l'île et ses mémoires. Son ethnicité et ses « origines » ont contribué à renvoyer une image contemporaine du « métissage » de la ville de Saint-Louis, évoquant une richesse socio-culturelle et économique. Ces logiques sociales rejoignent celles d'acteurs du tourisme plus anciens, au cœur du noyau hôtelier de l'île, dont les rapports spécifiques à Saint-Louis jouent aussi d'appartenances familiales et historiques. De nombreux réceptifs touristiques se sont aussi particulièrement

²² L'un de ses enfants, architecte de l'inventaire du patrimoine bâti de Saint-Louis, s'est investi dans la généalogie des familles des Quatre Communes aujourd'hui dispersées entre la France et le Sénégal

inspirés du concept de maison d'hôtes pour incarner ce passé fastueux et faire renaître l'ancien charme de l'île.

La réorientation de la valorisation du patrimoine saint-louisien s'est également inscrite dans la mise en valeur touristique d'un terroir à l'échelle régionale. Des initiatives ont ouvert l'image patrimoniale de Saint-Louis à la promotion culturelle immatérielle d'un espace « sahélien ». Le syndicat d'initiative a effectué un recensement des vestiges coloniaux de la vallée du fleuve, mais aussi de son artisanat, de son architecture rurale et de ses savoir-faire. Saint-Louis apparaît ainsi comme une porte d'entrée sur une région culturelle spécifique, ce que traduisent en particulier les circuits de découverte du Bou El Mogdad, élaborés par l'acteur touristique le plus influent de la ville, descendant d'une famille métisse, binational et « retourné » au Sénégal il y a plusieurs décennies. Les circuits de découverte de la région incluent les parcs, notamment le Djoudj, classé patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981, mais aussi ceux de la Langue de Barbarie et de la réserve de Guembeul. Enfin, les populations rurales du Ferlo et des bords du fleuve sont présentées comme les garantes des traditions locales, à travers un regard primitiviste propre au tourisme culturel. Des événements pérennisés ont également vu le jour, tels que des festivals de danse contemporaine et de musique à Saint-Louis et Loumpoul, dont l'organisation est souvent soutenue par des résidents européens. Des associations entre les autorités locales et des structures de coopération décentralisée, françaises en particulier, soutiennent également ce dynamisme touristique local, qui contourne sur certains points les autorités ministérielles.

Cependant, la réorientation de la valorisation du patrimoine saint-louisien reste sélective et relative : le rayonnement culturel que l'île possédait en tant qu'ancienne capitale continue de constituer un *leitmotiv* touristique. Il fait toujours également l'objet d'une forte sélectivité en ne faisant aucune place au patrimoine musulman, constitué de figures et d'événements importants dans l'histoire régionale (Dozon, 2012). Toutefois, celui-ci ne pourra pas être durablement effacé de la valorisation de Saint-Louis et de sa région. En témoignent les demandes de changement de nom de la place principale de l'île (la place Faidherbe), l'interrogation que pose le nom de la ville alors qu'elle possède un équivalent local wolof (Ndar), la visibilité croissante accordée aux confréries et à leurs leaders par la population résidente, tout comme la multiplication de lieux de mémoire mourides (ibid.). Ces tensions mémorielles accompagnent aussi plus discrètement la valorisation d'un bâti « hors norme » qui utilise des matériaux tels que de la faïence ou du carrelage sur les murs extérieurs en évoquant un style oriental.

En faisant l'objet d'un dynamisme touristique, culturel et mémoriel plus diversifié, les sites de Gorée et de Saint-Louis s'inscrivent dans des logiques patrimoniales dont les ressorts en font des lieux de pouvoir à de multiples échelles, influencés par des mobilités touristiques et migratoires croisées. Mais comme ailleurs sur d'autres lieux de mémoire relatifs à l'histoire de l'esclavage, les dissensions autour de ces patrimoines questionnent l'idée selon laquelle un site culturel pourrait appartenir à un patrimoine mondial sans faire partie intégrante d'un patrimoine national (Sinou, 2013).

Bibliographie

AMSELLE J.-L. (2001), *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Éditions Flammarion.

- ASANTE Molefi Kete (1998), *The Afrocentric Idea*, Philadelphia, Temple University Press,
- BONDAZ J., ISNART C. & A. LEBLON (2012), « Au-delà du consensus patrimonial », *Civilisations*, vol. 61, n° 1, pp. 9-22. DOI : 10.4000/civilisations.3113
- BONNIOL J.-L. (2003), « La douleur du passé au service du développement : des associations sur le terrain de la mémoire de l'esclavage », présenté lors du colloque *Pratiques associatives, stratégies identitaires et développement*, Agence Universitaire de la Francophonie, 1-3 décembre, Bamako.
- CAMARA A. & J.-R. DE BENOIST (2003), *Histoire de Gorée*, Paris, Éditions Maisonneuve et Larose. CHRETIEN J.-P. & J.-L. TRIAUD (dir.) (1999), *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*, Paris, Éditions Karthala.
- COUSIN S. & C. MENGIN (2011), « Porto-Novo (Bénin) : une patrimonialisation contrariée ? », dans VERNIÈRES M. (dir.), *Patrimoine et Développement*, Paris, Éditions Karthala, pp. 111-136.
- CUNIN É. (2006), « Introduction. L'ethnicité revisitée par la globalisation », *Autrepart*, vol. 2, n° 38, pp. 3-13.
- DIENE D. (1998), *La Chaîne et le lien : une vision de la traite négrière*, Paris, Éditions de l'UNESCO.
- DIOP Cheikh Anta (1960), *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, Éditions Présence africaine.
- DOZON J.-P. (2003), *Frères et sujets. La France et L'Afrique en perspective*, Paris, Éditions Flammarion.
- DOZON J.-P. (2012), *Saint-Louis du Sénégal. Palimpseste d'une ville*, Paris, Éditions Karthala.
- GOFFMAN E. (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.
- JEWSIEWICKI B. & J. LETOURNEAU (1996), *L'Histoire en partage : usages et mises en discours du passé*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- KURZAC-SOUALI A.-C. (2013), « Les médinas marocaines, un nouveau type de gentrification ? », dans COSLADO E., MCGUINNESS J. & C. MILLER (dir.), *Médinas immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Collection Description du Maghreb, Centre Jacques Berque, p. 79-100, <http://books.openedition.org/cjb/275?lang=fr>. DOI : 10.4000/1895.2
- LANTHIER A. (2012), « La famille martiniquaise à l'épreuve des migrations de retour : nouvelles pratiques de mobilité transatlantique et dynamiques transnationales », *Diversité urbaine*, vol. 12, n° 2, pp. 113-134. DOI : 10.7202/1022853ar
- ORIGET DU CLUZEAU C. (1998), *Le Tourisme culturel*, Paris, Presses universitaires de France.
- QUASHIE H. (2009), « L'île de Gorée, patrimoine de l'Unesco : les contradictions mémorielles d'un site classé et habité », *Africa e Mediterraneo*, n° 65-66, pp. 61-68.
- ROCHMANN M.-C. (dir.) (2000), *Esclavage et abolitions : mémoires et systèmes de représentation*, Paris, Éditions Karthala.
- SAMB D. (dir.) (1997), *Gorée et l'esclavage*, Actes du séminaire « Gorée dans la traite atlantique : mythes et réalités », Gorée, 7-8 avril 1997, Dakar, IFAN-CAD, Initiations et Études Africaines.

SAMB D. (dir.) (2000), *Saint-Louis et l'esclavage*, Actes du Symposium international « La traite négrière à Saint-Louis du Sénégal et dans son arrière-pays », Saint-Louis, 18-20 décembre 1998, Dakar, IFAN-CAD, Initiations et Études Africaines.

SINOUE A. (2005), « Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux », *Autrepart*, n° 33/1, pp. 13-31. DOI : 10.3917/autr.033.0013

SINOUE A. (2013), « Les singularités des formes patrimoniales à Porto-Novo », dans MENGIN C. & A. GODONOU (dir.), *Porto-Novo : patrimoine et développement*, Paris, Publications de la Sorbonne, Porto-Novo, École du patrimoine africain, pp. 153-197.

THIAW I. (2008), « Every House has a Story: The Archaeology of Goree Island, Senegal », dans SANSONE L. et al. (dir.), *Africa, Brazil and the Construction of Trans-Atlantic Black Identities*, Trenton, Africa World Press, pp. 45-62.

THIOUB I. (2005), « Regard critique sur les lectures africaines de l'esclavage et de la traite atlantique », dans MANDE I. & B. STEFANSON, *Les Historiens africains et la mondialisation*, Paris, Éditions Karthala, pp. 271-292.

VERNIÈRES M. et al. (2012), *Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité*, Agence française de Développement, collection À savoir.

Electronic reference

Hélène Quashie, "Quand tourisme et migrations revisitent le passé colonial", *SociologieS* [Online], First texts, Online since 07 March 2016.